



@ Florian BRUYAS

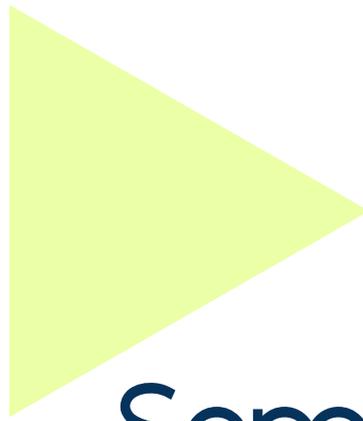


Bulletin d'informations
municipales N°76

L'Echo de la Tour CHAMBLES



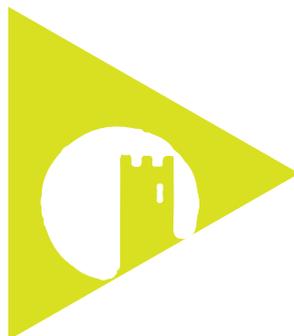
Juillet 2021



Sommaire



> MOT DU MAIRE	3
> VIE MUNICIPALE	4
> VIE COMMUNALE	15
> VIE INTERCOMMUNALE ...	18
> VIE ASSOCIATIVE	21
> VIE PAROISSIALE	27
> AU FIL DE LA VIE.....	28
> POÈME	28
> ZOOM ÉCO.....	29
> PATRIMOINE.....	31
> NUMÉRO UTILES / INFOS PRATIQUES.....	32



Bulletin municipal
semestriel • Directeur
de la publication :
M. Pierre Giraud
Conception et
impression :
I.D.O. :
Tél. 04 77 52 96 09
Dépôt légal : juillet
2021 - Imprimé
sur papier recyclé
115 gr

Le mot du Maire



Tout juste un an après notre installation.....

Nous sommes toujours dans le contexte très particulier des circulaires d'obligations et restrictions sanitaires dont les nombreuses subtilités sont souvent difficiles à comprendre et à admettre tant elles paraissent parfois frappées d'incohérence.

Il nous faut, par exemple, refuser une autorisation de tournoi de foot de type familial parce que, à l'issue du tournoi, 80 à 100 personnes se réuniront en plein air pour partager un casse-croûte et le verre de l'amitié et il nous faudra accepter une manifestation plus conséquente parce que les participants pourtant plus nombreux ne seront censés que circuler (masqués ?) sans qu'aucune denrée ou alcool ne soient consommés.

Malgré ce contexte nous avons pu travailler à lancer les premiers grands projets structurants et importants pour la commune et que nous vous avons annoncés dans la campagne. Le travail en commission s'est généralisé, et a plutôt bien fonctionné dans l'ensemble. Toutes ont pu conduire les réflexions nécessaires à la préparation des sujets les concernant. Je salue l'engagement des participants et le travail véritable qu'ils ont effectué.

La présentation du budget 2021 fait apparaître la rénovation du bungalow destiné à la Maison de Assistantes Maternelles. Nous avons obtenu toutes les autorisations d'urbanisme et les accords de subventions (procédures toujours longues et incertaines en périodes pré-électorales) permettant ainsi la réalisation des travaux dans le 2^{ème} semestre 2021.

L'extension du groupe scolaire et celle de la cantine qui en découle sont mises sur les rails. Ce projet lourd et double a requis un temps de préparation plus important que prévu. L'enveloppe financière qu'il va mobiliser nous a contraint de passer règlementairement par une procédure publique d'appel d'offres, laquelle exige la constitution d'une équipe de maîtrise d'œuvre au préalable (équipe constituée d'experts en leur domaine : architectes, bureau d'études....). Après consultation l'équipe a été choisie. Elle a pris en compte les remarques, attentes et suggestions des commissions «travaux» et «école», et a préparé et présenté aux enseignants, aux salariés municipaux et aux représentants des parents d'élèves les premières esquisses du projet. Dans le même temps les demandes d'aides financières étaient déposées auprès des services de l'état, de la région et du département. Le permis de construire sera déposé courant juillet 2021.

Dans le budget investissement 2021 vous pouvez

constater que d'autres projets sont soit à l'étude, soit en phase de réalisation, mais le bon sens vous permettra de comprendre aisément que tout ne peut pas se réaliser sur la première année d'un mandat - qui en compte 6 - soit pour des raisons d'équilibre budgétaire, soit parce que nous ne sommes pas les seuls acteurs ou décideurs dans le projet.

Nous avons encouragé l'installation d'un commerce multi-services et avons proposé à Sylvie Liotier commerçante de Périgneux un local situé en dessous de la mairie. Madame Liotier a aménagé et achalandé de manière impressionnante ce local pourtant pas très grand. Nous souhaitons la réussite de cette première installation et comptons sur la fidélité des Chamblois pour que perdure et puisse se développer cette initiative.

Bien que la préparation des projets d'investissements soit chronophage nous n'avons pas pour autant mis de côté ou oublié les actions en faveur des familles. Concernant le péri-scolaire ou l'extra-scolaire, nous avons pris en compte les souhaits exprimés par certains parents quant à un accueil le mercredi et éventuellement des périodes de centre de loisirs plus larges pendant les vacances. Pour ce faire nous travaillons actuellement avec la Fédération Départementale des Familles Rurales et la caisse d'allocation familiale afin de trouver avec elles les solutions les plus satisfaisantes et les moins onéreuses pour les familles. A court terme le centre de loisirs sera ouvert 4 semaines en juillet et une semaine fin Aout. Pour les autres actions nous poursuivons les négociations et analysons les incidences financières liées à ces nouveaux services.

En terme de communication l'équipe chargée de ce dossier finalise la mise en ligne du nouveau site internet (plus que quelques jours pour valider le contenu...), poursuit l'amélioration de l'Echo de la Tour et a mis en place un intranet pour l'ensemble des conseillers municipaux (reste à chacun d'entre nous à l'alimenter pour le faire vivre).

Ainsi que les nouveaux élus ont pu en faire l'expérience, en arrière cuisine et sans qu'il y paraisse, le travail est intense.

Mais...en parallèle... elle court, elle court la rumeur qui charrie allégations mensongères et procès d'intentions. Vous comme moi l'avons entendue. Alors que faire direz-vous ?

Eh bien ! Laissons, laissons la courir et laissons entrer le soleil de l'été dont je vous souhaite de bien profiter tout en prenant soin de vous.

Pierre GIRAUD



▼ DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

PACTE DE GOUVERNANCE DE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Le pacte de gouvernance est un outil important au service de l'intercommunalité et de ses communes membres. Il permet de convenir d'un fonctionnement partagé sur le rôle et la place des instances communautaires et de favoriser le dialogue avec les maires et les conseillers municipaux pour une démocratie locale partagée. Ce document affirme les valeurs communautaires et précise l'articulation des différentes instances de gouvernance de l'intercommunalité. Le conseil municipal décide d'approuver le pacte de gouvernance.

AUTORISATION DU MAIRE À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2021, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose :

- D'arrêter le montant des dépenses de formation à 2 917.00 euros (5%)
- D'ouvrir à chaque élu le droit à bénéficier, pendant l'exercice de son mandat de la prise en charge de sa formation relative aux questions ayant trait à la fonction élective et à la gestion communale
- Que les sommes inscrites au budget de la commune correspondent à des sessions de formation suivies éventuellement au sein de plusieurs organismes, en fonction des demandes des élus
- D'inscrire au budget de la commune la somme afférente à la dépense au chapitre 65.

PLAN DE FORMATION 2018-31/08/2021 AU PROFIT DES AGENTS DE LA COMMUNE DE CHAMBLES

Il est nécessaire de construire et de proposer aux agents de la commune de Chambles un plan de formation qui traduit, pour une période donnée, les besoins de formation individuels et collectifs en hiérarchisant ces besoins en fonction des capacités financières des budgets

successifs concernant les orientations politiques et ou stratégiques du développement de la collectivité commune de Chambles.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire et le CNFPT travaillent en partenariat pour proposer un plan pluriannuel de formation inter-collectivités aux collectivités et établissements publics affiliés au Comité technique intercommunal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Plan de Formation Mutualisé 2018-31/08/21 ainsi que le règlement de formation mis à jour qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation dans le respect des droits et obligations applicables en matière de formation.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION DE POSTES

Suite au prochain départ en retraite d'un agent communal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs afin de lancer la procédure de recrutement.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION DE LA QUOTITÉ HORAIRE

Suite à l'accroissement d'activité pour les services périscolaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs afin d'augmenter la quotité horaire pour un poste d'agent polyvalent.

TRAVAUX DE RÉNOVATION D'UN BUNGALOW POUR UNE MAM

La commune de Chambles souhaite rénover un bungalow (propriété communale) situé chemin de l'école au n°163 afin de le louer à une association pour l'installation d'une Maison d'Assistante Maternelle.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident :

- d'approuver le principe de réalisation des travaux de rénovation pour un montant estimé à 100 000.00 € HT,
- de confier la mission d'Assistance au Maître d'Ouvrage (AMO) à l'entreprise Chazelle,
- d'autoriser le lancement de la consultation des entreprises,
- de retenir pour le choix des futures entreprises le principe de consultation de trois candidats par lot qui recevront des éléments pour chiffrer leur prestation. Le choix des entreprises retenues se fera en commission d'élus.

RÉNOVATION D'UN BUNGALOW POUR UNE MAM - MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE ET MISSION CSPS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la société APAVE afin d'assurer la mission de contrôle technique et la mission de CSPS (Coordination Sécurité Protection de Santé).

SIEL - CHOIX ÉNERGIE VERTE GROUPEMENT D'ACHAT ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'intégrer une part d'énergie verte dans le cadre des futurs marchés d'achat groupés d'électricité et gaz pour la période du 1er/07/2021 au 31/12/2024, coordonnés par le SIEL TE Loire.

BIEN COMMUNAL – CESSION IMMOBILIÈRE

Le Conseil Municipal autorise la commune à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la vente d'une partie du bien immobilier situé sur la parcelle A437 pour un montant de 38 000.00 €. Il est précisé que tous les frais en résultant restent à la charge des acquéreurs (documents d'arpentage, frais de notaire...).

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

AVIS DES COMMUNES SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, émet un avis favorable avec les souhaits suivants :

Le PLH prévoit 29 nouveaux logements sur 10 ans. Le bâti sur la commune de Chambles étant orienté sur de l'habitat résidentiel, il nous semble que les surfaces disponibles dans le PLUI sont très limitées d'autant que l'emprise des jardins et vergers paysagés est très importante d'où les demandes formulées ci-dessous :

- Sur la partie « Le Bourg » légère extension de la zone U autour du bourg :
 - Parcelle A 1645 en partie
 - Parcelle A 400
 - Parcelle A 398 en partie
 - Parcelle A 396 en partie
 - Parcelle A 399
- Sur la partie proche de l'école légère extension de la zone AUL afin d'intégrer le projet de parking dans cette zone :
 - Parcelle A 1618
 - Parcelle A 1619 en partie
- Pour une question de logique et de cohérence nous souhaiterions intégrer les parcelles suivantes à la zone AUL :
 - Parcelle A 1528
 - Parcelle A 1525
 - Parcelle A 1526
 - Parcelle A 1527

- Dans les hameaux en zone A possibilité de transformer des anciens bâtiments d'exploitation en habitations afin de préserver le bâti existant de caractère :
 - Sur le hameau de Meyrieux : Parcelles en partie C759 et C764
 - Sur le hameau de Notre Dame : Parcelles D699 et D1540
 - Sur le hameau de Vassalieux : Parcelle C53

COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion est confectionné par le trésorier, comptable de la commune, qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire.

LE COMPTE DE GESTION DOIT PARFAITEMENT CONCORDEUR AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF
Approbation, à l'unanimité, du Compte de gestion 2020 de la Commune établi par le receveur municipal.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Par opposition au Budget Primitif, **le Compte Administratif a principalement pour fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget** (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du Budget Primitif) **des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) durant l'exercice budgétaire.**

Il est soumis par l'ordonnateur (le maire), pour approbation, à l'assemblée délibérante par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les résultats du Compte Administratif doivent être identiques à ceux du Compte de Gestion du trésorier principal (Comptable Public).
Approbation, à l'unanimité, du Compte Administratif 2020 de la Commune.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de + 290 353.56.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- affectation au budget d'investissement de la somme de 85 122.79 €
- report en section de fonctionnement : 205 230.77 €



▼ DÉLIBÉRATIONS (suite)

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix pour et 1 abstention, de reconduire pour l'année 2021 les taux des taxes directes appliqués pour 2020 et fixe comme suit les taux des 2 taxes directes pour l'année 2021 :

- Taxe foncière (bâti) :
- 19.03 % de la base communale + 15.30 % de la base départementale = 34.33 %,
- Taxe foncière (non bâti) : 33.29 %

Il est à noter qu'en application de la loi de finances pour 2020 et de la réforme de la fiscalité directe locale, une décision de reconduction du taux de Taxe d'Habitation (TH) sur 2020 n'est pas nécessaire (taux de 2019 de la TH 9.55 %).

BUDGETS PRIMITIFS 2021

Le budget d'une commune contient des dépenses de fonctionnement correspondant à l'activité des services et aux aides aux associations et des dépenses d'investissement qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité et améliorer la qualité de vie des habitants : travaux de voirie ou de bâtiment, achat et renouvellement de matériel, etc.

Le Conseil Municipal, avec 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, vote le Budget Primitif 2021 de la Commune s'équilibre :

- en fonctionnement à la somme de 898 541.80 €
- en investissement à la somme de 485 922.79 €

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES - TARIFS ET MODALITÉS DE FACTURATION

A compter de la rentrée scolaire 2021-2022, la mairie met en place un portail famille «PARASCOL » pour la gestion du Pôle Enfance (les services périscolaires de la cantine et de la garderie).

Ce portail famille est un espace numérique qui permettra aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé accessible 7/7 jours et 24/24 heures, via le portail famille "Parascol".. En parallèle, il est nécessaire de délibérer sur les tarifs et les modalités de facturation de ces services périscolaires.

Sur proposition de la commission «Scolaire, Périscolaires, Enfance et Jeunesse», le Conseil Municipal avec 14 voix pour et 1 abstention fixe, à compter du 1^{er} septembre 2021, les nouveaux tarifs du périscolaire ainsi que les modalités de facturation.

INSTALLATION D'UN COFFRET CONNECTÉ POUR LE SECOURS MÉDICAL D'URGENCE

La commission «Infrastructures et réseaux» propose l'installation d'une solution connectée pour permettre à l'hélicoptère des urgences du SAMU 42 d'atterrir sur la commune grâce à un site dégagé, éclairé et connecté (allumage automatique des spots leds à distance).

Cette installation se situera sur le site du terrain de foot qui correspond le mieux aux normes de surface et d'accès recherchées pour ce service et reste excentré du bourg pour limiter les nuisances.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise les travaux d'installation d'un coffret connecté pour le secours médical d'urgence sur la commune de Chambles pour un montant total de travaux de 6 925.00 € HT.
- Sollicite une subvention au titre du dispositif d'accompagnement des collectivités du Département de la Loire - Enveloppe de solidarité 2021 pour un montant de 4 155.00 € HT.
- Sollicite le fonds de concours de Loire Forez Agglomération à hauteur de 50% sur l'installation et la mise en service du coffret E BOO avec un montant maximum de 1 375€ HT.

PROJET D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Ce projet d'extension-réhabilitation résulte des attentes exprimées par l'équipe enseignante et le personnel de l'établissement, ainsi que par les élus de la commune afin d'améliorer le confort d'utilisation des enfants et du personnel, et d'anticiper l'évolution de la fréquentation de l'école et notamment accueillir une 5^{ème} classe.

Le futur équipement permettra d'augmenter la capacité d'accueil des enfants et a donc un impact direct sur le nombre de classes, sur la capacité d'accueil de la cantine de l'école, la superficie des espaces de restauration et des espaces de préparation, ainsi qu'un impact indirect sur de nombreux autres espaces de l'établissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le projet d'extension et de réhabilitation des bâtiments scolaires pour un montant prévisionnel de 400 000.00 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre) et autorise la commune à entreprendre toutes les démarches nécessaires au démarrage du projet d'extension et de réhabilitation des bâtiments scolaires.

PROJET D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES - CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Le maître d'œuvre est une personne qui a la responsabilité globale du projet de travaux. L'initiation, la planification, la conception, l'exécution, le suivi, le contrôle et la réception d'un projet sont donc inclus.

Sur proposition de commission «Infrastructures et réseaux», le Conseil Municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention, prend acte de l'attribution de la maîtrise d'œuvre au Cabinet Atelier Des Vergers Architectes».

TRAVAUX DE RÉNOVATION D'UN BUNGALOW POUR UNE MAM - CHOIX DES ENTREPRISES

Sur proposition de la commission «Infrastructure et réseaux», le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et 1 abstention, valide les entreprises pour la réalisation des travaux de rénovation d'un bungalow pour l'installation d'une MAM.

CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE D'UN LOCAL COMMUNAL APPARTENANT À LA COMMUNE DE CHAMBLES, SIS 16 RUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La gérante de l'épicerie «Le Marché du bourg» de Périgneux souhaite installer un établissement secondaire à Chambles afin de proposer ses services de proximité aux habitants de la commune. Pour le démarrage de cette activité, sur une période restreinte (permettant de voir si chacun y trouve son compte), la commission «Infrastructures et réseaux» propose la mise à disposition du local communal situé 16 rue de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature d'une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition de ce local communal.

INSTAURATION DES INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Un dispositif «cadre» concernant le paiement aux agents de la fonction public territoriale des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) doit être mis en place pour les agents de la commune de Chambles. Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS À L'OCCUPATION DU SOL PORTÉ PAR LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol joint à la présente délibération, actant de l'ajustement des unités d'œuvre à compter du 1^{er} janvier 2020 et de l'instruction automatisée des demandes des Cua à compter du 1er janvier 2021 et autorise sa signature.

ACTUALISATION DU COMPROMIS DE VENTE - TERRAINS LES HAUTS DU SUC

Le Conseil Municipal avec 8 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions autorise la réactualisation du compromis de vente signé en décembre 2013 pour les terrains situés aux «Hauts du suc» entre la commune et le porteur de projet l'entreprise Chazelle.

▼ COMPTES-RENDUS

Les comptes-rendus des conseils municipaux ne seront plus imprimés mais seront disponibles sur le site internet et consultables en mairie.

L'espace libéré dans l'Echo de la Tour permettra de communiquer sur les actions en cours.



▼ COMMISSION ECOLE PÉRISCOLAIRE

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

► Notre objectif : une pause méridienne de qualité

Le temps méridien est un temps «à la main» de la commune (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30, pendant les périodes scolaires).

Il doit être organisé de manière à permettre à l'enfant de se restaurer convenablement, de se reposer, se divertir et se détendre en toute sécurité.

Le tout cela avec un seul objectif : permettre à l'enfant d'être dans de bonnes dispositions physiques, intellectuelles, émotionnelles pour pouvoir s'investir pleinement dans le temps de classe.

De plus, ce temps ne s'organise pas de la même façon selon que l'on s'adresse à une école maternelle, une école élémentaire ou une école primaire.

► La cantine scolaire

Au cœur des préoccupations de notre commission «Affaires Scolaires, Périscolaires, Enfance et Jeunesse», le temps de cantine est un moment important de la journée de l'enfant scolarisé, il doit être un moment de récupération et de ressourcement. C'est également un temps de socialisation, de partage et de convivialité. Il convient donc de prendre en compte le confort des élèves dans un environnement agréable.

Pour le confort et la qualité de la pause méridienne nous avons constaté qu'il n'y a pas une solution mais des solutions complémentaires. Nous avons commencé par un traitement acoustique efficace (notamment avec le revêtement de l'ensemble des tables). Continué par la responsabilisation des élèves et l'organisation du temps repas. Puis, approchant des 90 élèves, deux services ont été mis en place.

La commission «Affaires Scolaires, Périscolaires, Enfance et Jeunesse» va prochainement programmer un travail sur la coordination entre offre locale et achat local dans lequel sera intégrée notamment une action «expérimentation pour plus de produits bio/locaux dans les cantines». Cette action vise à répondre aux enjeux d'une restauration collective de qualité, intégrant des produits locaux. Le but sera de mettre en avant l'équilibre nutritionnel et la saveur des repas en cantine, de limiter le gaspillage alimentaire.

Aujourd'hui, à la cantine, nous proposons aux enfants des repas composés :

- de légumes crus et/ou cuits pour la moitié de l'assiette,
- d'une source de protéines animales : viande, poisson, oeuf...
- d'une portion de féculents (céréales, pommes de terre, pâtes, pain...),
- d'un produit laitier (fromage, yaourt, fromage blanc...),
- d'un fruit cuit ou cru éventuellement.

Un repas végétarien est également proposé une fois par semaine. Un menu dans lequel la viande et le

poisson sont remplacés par des protéines végétales : légumineuses, céréales, oléagineux, etc... Dans le cas du menu végétarien, ces protéines végétales peuvent être associées à des œufs et des produits laitiers.

Chaque repas est donc composé d'un plat principal, d'une garniture, d'un produit laitier et d'un dessert (ou une entrée en fonction de la saison et des légumes disponibles).

Nous veillons au quotidien à :

- garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fer et fibres,
- limiter la fréquence des plats trop gras et trop sucrés,
- proposer des portions de taille adaptée à l'âge des enfants,
- mettre à disposition l'eau et le pain à la demande,
- à ne pas proposer le sel et les sauces (mayonnaise, vinaigrette, ketchup) en libre service, ils sont servis en fonction des plats,
- à favoriser l'emploi de produits de saison,
- avoir recours au circuit-court et à l'approvisionnement local.

► Le portail famille

La municipalité a fait le choix de mettre en place le Portail Famille afin de faciliter les démarches administratives pour les parents, dès la rentrée de septembre 2021.

Cet espace va permettre aux familles d'effectuer, depuis leur domicile via une connexion internet (smartphone ou ordinateur) 24h/24 et 7j/7 :

- Les inscriptions pour le restaurant scolaire,
- Les accueils périscolaires du matin et du soir

L'accès à la plateforme sera activé la semaine du 23 août 2021. Chaque famille recevra un mail annonçant l'ouverture du service et détaillant toutes les informations relatives à la création de son compte sur le Portail Famille.

Pensez à regarder dans vos spams !

Contacts :

• Lydie FAISANDIER,
*Adjointe aux affaires scolaires,
périscolaires, Enfance et Jeunesse*

• Nathalie PERRIN,
Secrétaire de Mairie

Adresse mail :

- poleenfance@chambles.fr

- Tél. 04 77 52 38 90

▼ DÉLÉGATION - GESTION DES DÉCHETS ET CIMETIÈRE COMMUNAL

CIMETIÈRE

Reprise des concessions funéraires en état d'abandon, pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- Avoir plus de trente ans d'existence,
- La dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans,
- Être en état d'abandon, les concessions centenaires ou perpétuelles dont l'entretien incombe à la commune ou à un établissement public de coopération intercommunale exécution d'une donation ou d'un dispositif testamentaire régulièrement acceptée ne peuvent faire l'objet d'une procédure de reprise

L'identification de ces concessions par la commune est en cours et sera matérialisée par une plaque sur chaque concession à l'abandon

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères dans le bourg de Chambles, pour des raisons de sécurité, n'est plus possible avec le camion de ramassage, une réunion de concertation sur le sujet des OM du secteur concerné a été organisée en présence du responsable de Loire Forez

► À l'attention de mesdames et messieurs les maires des 87 communes de Loire Forez Agglomération

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser ce courriel pour échanger avec vous sur un problème récurrent que nous rencontrons notamment dans les 5 déchèteries fixes du territoire.

Vous l'avez peut-être constaté sur votre territoire communal, nous vivons une période marquée par des comportements inappropriés, insultants ou par la dégradation de nos espaces publics.

Dans nos déchèteries, nous remarquons que certains usagers sont de plus en plus irrespectueux envers nos agents et aussi envers les autres usagers. Nos agents ont subi plusieurs agressions verbales, dans le cadre de leur mission, cette année. Dans ces situations difficiles, il leur est malheureusement bien souvent impossible de faire respecter le règlement intérieur de nos déchèteries et les consignes de tri.

Vous l'aurez compris, il nous faut agir. C'est pourquoi, nous envisageons le déploiement de vidéosurveillance



sur l'ensemble des sites ainsi que la mise en place de moyens nous permettant d'améliorer fortement le contrôle des accès.

En complément de ces investissements, je sollicite votre soutien et votre aide pour qu'ensemble, nous puissions rappeler les règles élémentaires de civisme dans nos espaces publics et au sein de nos services, par le biais des moyens de communication à notre disposition (magazine ou bulletin municipal, réseaux sociaux, sites internet, etc.).

Aussi, je vous propose que nous rappelions tous ensemble que les déchèteries sont un service public, sur lequel le tri des déchets doit être rigoureusement appliqué pour garantir le meilleur traitement par les différentes filières de recyclage. Pour les professionnels, il est indispensable de respecter les conditions tarifaires indiquées. A titre d'information, toute agression sur un agent dépositaire du service public est passible d'une amende de 6.500 €.

Pierre Giraud

Vice Président en charge de la Gestion et de la Valorisation des déchets



▼ COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

PLUI

Loire Forez Agglomération a arrêté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunale le 26 janvier 20121

Les 45 communes concernées avaient trois mois pour se prononcer. C'est lors du conseil municipal du 12 mai que le conseil de Chambles a émis un avis favorable avec quelques observations ou souhaits (4).

L'ensemble des 45 communes se sont prononcées avec avis favorable, 10 n'ont pas fait part d'observation, 35 ont émis des souhaits, observations ou réserves.

L'ensemble du PLUI sera analysé par les services de l'Etat et, si tout va bien, les habitants pourront faire part de leurs remarques lors de l'enquête publique qui devrait se tenir à l'automne 2021.



Rappel des principaux documents d'urbanisme à déposer:

- Déclaration Préalable (DP) pour toute construction, extension, annexe de moins de 20m², piscine, pergola, changement de destination de local (ex aménagement de garage en salle de jeux ou autre, création de pièce dans les combles...), pour création d'ouverture ou ravalement de façade, édification de clôture.
- Permis de construire (PC) pour première construction sur un terrain et ce quelque soit la surface, pour toute construction ou transformation supérieure à 20 m².

[Venez vous renseigner en Mairie.](#)

Déclaration préalable 2^{ème} semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021

- LEONE Philippe	<i>Chemin du Suc de la Huc</i>	Piscine
- CHAZELLE Frédérique	<i>Notre Dame de Grâce</i>	Piscine
- TRONEL Gilles	<i>Lot le hameau des Pins</i>	Piscine
- VIALLE Cyril	<i>Route de Biesse</i>	Rénovation
- CHAIZE Benoit	<i>Cessieux</i>	Ravalement façade
- BRIGUE Samuel	<i>Meyrieux</i>	Piscine
- BEGON Sophie	<i>Vassalieux</i>	Piscine
- BACCONIN Sylvain	<i>Cessieux</i>	Piscine
- CROS Claude	<i>Cessieux</i>	Piscine
- JAYOL Rolland	<i>Essalois</i>	Extension et rénovation
- COMMUNE	<i>Chemin de l'école</i>	Extension
- SERE Guillaume	<i>La Garde</i>	Extension
- SUCHET Florian	<i>Meyrieux</i>	Terrasse et clôture
- DOS SANTOS	<i>Vassalieux</i>	Piscine
- DE AZEVEDO Migue	<i>Les pins de Chavanne</i>	Piscine
- RASCLE Pascale	<i>Chemin du Suc de la Huc</i>	Agrandissement
- MATHEVON Mathilde	<i>Chemin du Suc de la Huc</i>	Terrasse
- CROS André	<i>Notre Dame de grâce</i>	Pergola
- PEYRET Florian	<i>Meyrieux</i>	Ouverture fenêtre

Permis de construire 2^{ème} semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021

- TRONCHON Louis	<i>Notre Dame de Grâce</i>	Gîte et démolition
- SCI LAMANICHE	<i>ZA de Laborie</i>	Garage
- LEONE Philippe	<i>Chemin du Suc de la Huc</i>	Extension
- LEBEAU Maxime	<i>Chemin du Suc de la Huc</i>	Piscine
- JOUSSERAND Claudine	<i>Meyrieux</i>	Piscine
- JOURGET Alexandre	<i>Route de ST-Rambert</i>	Terrasse
- TOUZAC Bruno	<i>Laborie</i>	Agrandissement

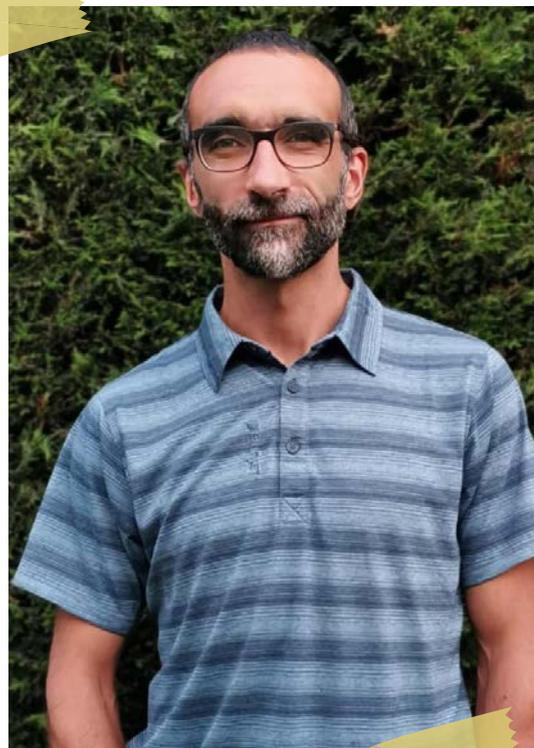
▼ COMMISSION INFRASTRUCTURES

En ce qui concerne les travaux et aménagements, les projets initiés depuis le début du mandat entrent dans leurs phases de concrétisations, je vous propose d'en décrire en quelques lignes les dernières évolutions :

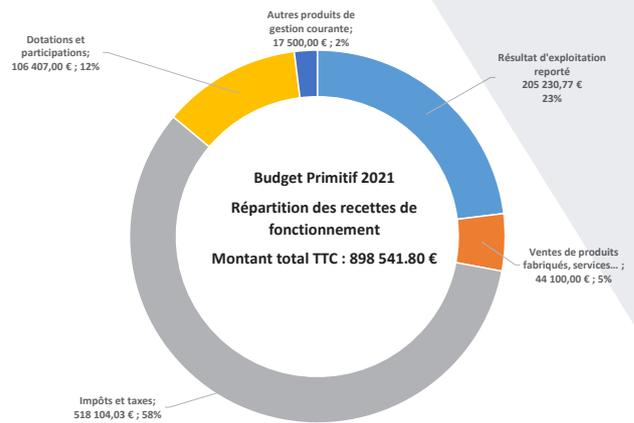
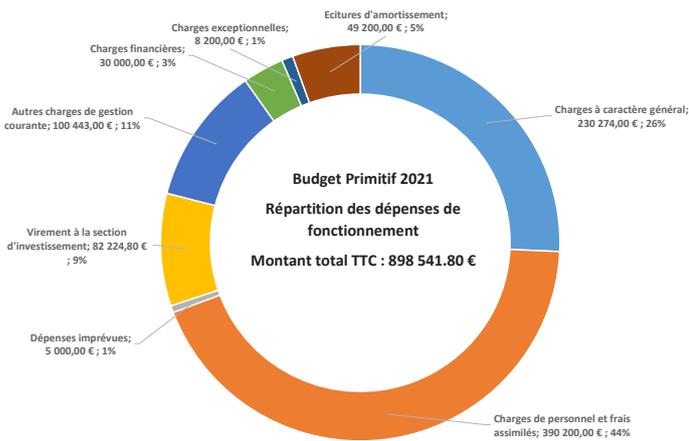
- Les travaux de rénovation et d'agrandissement d'un des « bungalow » au Chemin de l'École ont débuté fin mai avec le terrassement. L'objectif de fin de chantier est pour octobre afin de permettre à l'association de nourrices agréées qui va prendre possession des lieux, de créer une MAM (Maison d'Assistants maternelles) et de démarrer l'activité dans l'automne.
- Pour l'extension et la réorganisation du site scolaire, le projet a été défini (voir plan ci-dessous) avec d'une part la construction d'une salle de classe supplémentaire, attenante à la classe maternelle existante, cette classe permettra d'accueillir les enfants de moyenne section et grande section avec accès à la couchette pour les plus petits. Modulable elle pourra également accueillir des élèves plus grands selon la répartition des effectifs dans chaque section. Au niveau de la cantine, le choix retenu a été de l'agrandir sur l'existant afin de porter sa capacité à une centaine de couverts dont une partie en self service pour les plus grands. La partie cuisine reste en place, les repas sont toujours confectionnés sur place. Une «salle des maîtres» est également créée pour permettre aux enseignants de se réunir dans une salle dédiée. Nous terminons d'obtenir les accords de subventions, préalable obligatoire avant le démarrage du chantier pour en bénéficier. Le permis de construire est en cours d'instruction. Le planning des travaux est construit afin de perturber le moins possible le bon fonctionnement, la mise en service de la nouvelle salle de classe et de la cantine est prévue pour la rentrée de septembre 2022.
- Nous poursuivons également les aménagements du site dit du «terrain de foot» avec des embellissements (aménagements des abords et plantations d'arbres) et l'installation de tables pour un budget de 4500€. Sur ce même site la commune s'est dotée d'un système d'éclairage automatisé pour permettre l'atterrissage à tout moment de l'hélicoptère des urgences médicales. En effet le personnel des urgences peut éclairer à distance, à toute heure et en toute autonomie le site afin de poser en toute sécurité l'hélicoptère et ainsi gagner un temps précieux sur l'intervention. Ce système pourra également être utilisé comme éclairage du terrain de foot pour la pratique des enfants en période hivernale.
- Au niveau de la voirie, des aménagements de réduction de la vitesse de circulation sur la «route de Biesse» sont en cours de finalisation. Une chicane sur le bas de la voie, un stop au niveau des croisements de Sarroux et du Suc de la Huc et le passage du hameau de Biesse en agglomération sont ou vont être mis en place. Ces aménagements font suite à des études de vitesses et de fréquentations de cette

voie de circulation montrant clairement une vitesse excessive. Une concertation avec les riverains nous a permis d'aboutir à ces solutions. Je me permets ici de rappeler que la sécurité de nos voies de circulation doit être avant tout l'affaire de tous, le respect des limitations de vitesse est bien plus efficace que tous les aménagements que nous pourrions réaliser.

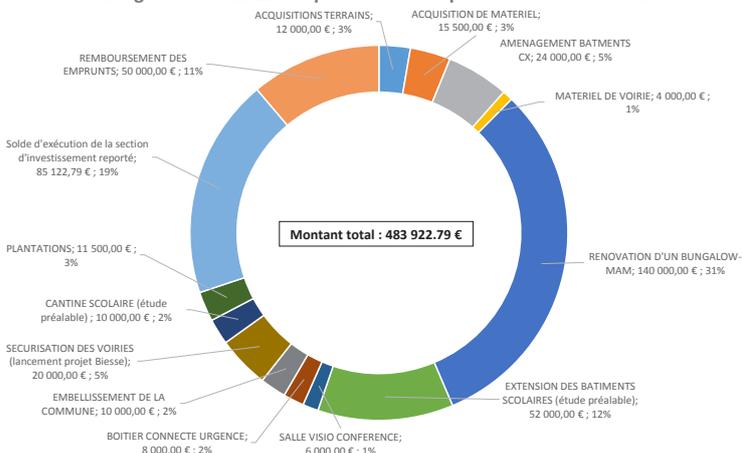
- Enfin nous avons procédé au recrutement d'un nouvel employé municipal M. CHARRA Emmanuel en remplacement de M. THEVENON Pascal ayant fait valoir son droit à la retraite au 01/08. Nous tenons à remercier Pascal pour ses années de service auprès des Chamblous. Sa disponibilité et son savoir-faire ont participé à entretenir la beauté de notre village et à conserver le patrimoine communal. Nous souhaitons également la bienvenue à M. CHARRA Emmanuel (photo en annexe) 40 ans, qui arrive des services techniques de la commune de La Ricamarie où il était responsable du service voirie. Il va à partir du 1^{er} septembre découvrir notre commune aux côtés de Joël, pour ensuite prendre en charge le service au départ de Joël courant 2022.



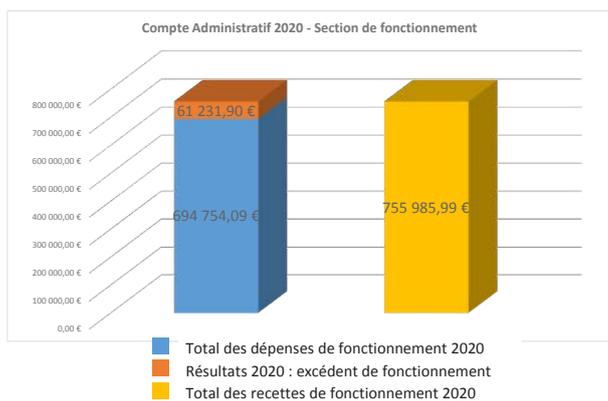
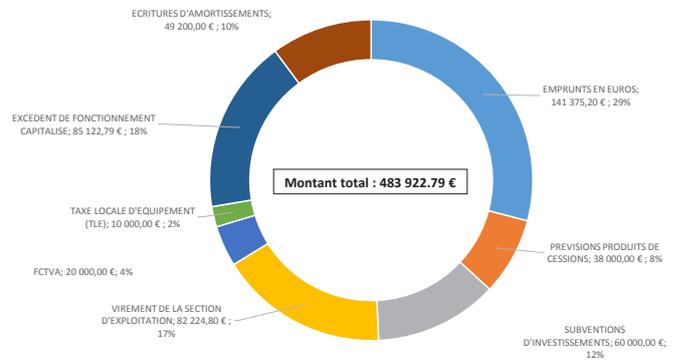
COMMISSION FINANCES



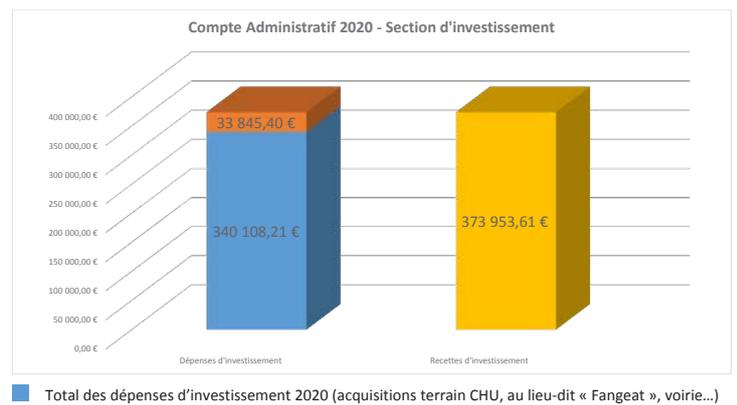
Budget Primitif 2021 - Répartition des dépenses d'investissement



Budget Primitif 2021 - Répartition des recettes d'investissement



Excédents antérieurs reportés : 229 121.66 / Résultat de clôture 2020 : + 290 353.56 €



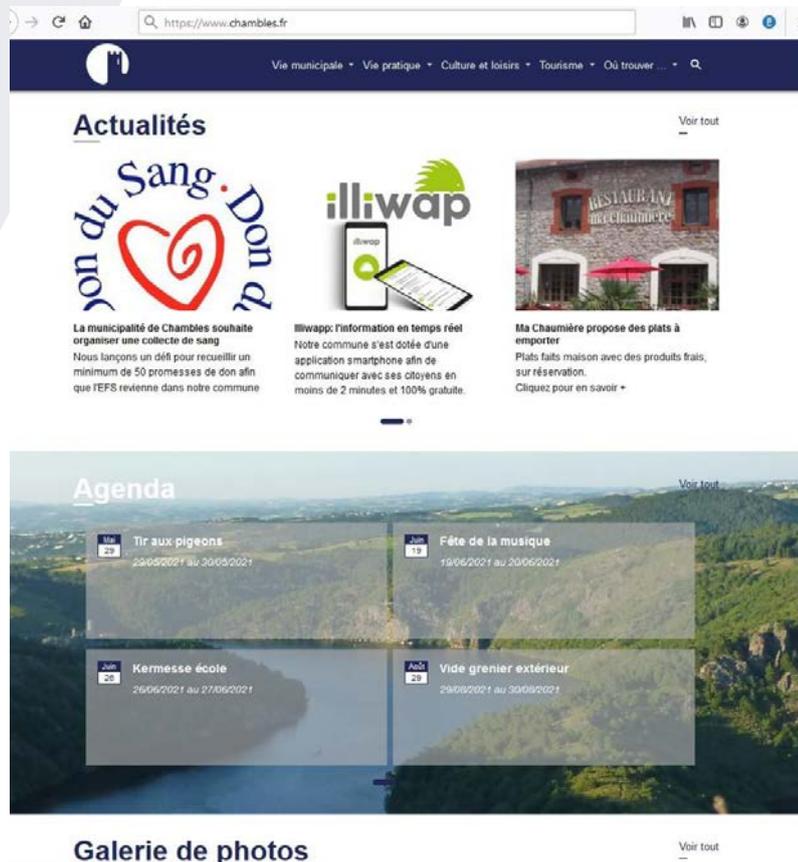
Déficits antérieurs reportés : 118 968.19 € / Résultat de clôture 2020 : - 85 122.79 €

Une situation financière légèrement excédentaire avec une épargne nette de 61 000 € en nette diminution par rapport aux années précédentes. Année 2020 perturbée avec des charges exceptionnelles pour faire face à la pandémie

▼ COMMISSION - COMMUNICATION

NOUVEAU SITE POUR LA MAIRIE DE CHAMBLES

Le site internet fait peau neuve. 9 ans après la sortie de la 1^{ère} version, les technologies ayant évoluées, le nouveau site vous propose un graphisme plus dynamique, une compatibilité avec les téléphones mobiles, un contenu plus vivant et proche des chamblois.



Vous pourrez retrouver toutes les informations présentes sur l'ancien site, mais également de nouvelles rubriques telles que :

- Un zoom sur les commissions et le personnel communal,
- Un livret d'accueil pour les nouveaux habitants,
- La liste des professionnels de la commune,

Nous vous proposerons également, chaque mois, en première page, une rubrique vous permettant de vous exprimer : le dessin d'un enfant, une photo coup de cœur, une recette de cuisine, le récit d'un voyage, Partageons ensemble la vie de Chambles ; nous comptons sur vous.

Vous êtes un professionnel ou une association et souhaitez apparaître sur le site de Chambles, contactez-nous : communication@chambles.fr

Un nouveau site mais toujours la même adresse sur : www.chambles.fr

L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Notre commune s'est dotée d'une application smartphone 100% gratuite afin de communiquer avec ses citoyens en moins de 2 minutes.



L'objectif est d'informer le plus rapidement possible les citoyens sur ce qui se passe à Chambles.

Une coupure d'eau ? une route barrée ? Un accident qui perturbe la circulation ?

Le message est immédiatement diffusé et vous le recevez sur votre téléphone.

Comment l'installer ?

Pour télécharger l'appli, rendez-vous sur votre Google Play (Android) ou votre Apple Store (iOS).

Entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer ».

Ensuite lancez l'application, saisissez « Chambles » dans la zone « rechercher une station » puis, une fois, la station trouvée, cliquez sur « suivre ».

Rien d'autre, vous recevrez à partir de maintenant toutes les communications de la Mairie.

Si vous avez l'habitude d'utiliser les QR code, vous pouvez installer ILLIWAP simplement en scannant le QR code ci-contre :



▼ MOT DE L'OPPOSITION

Nous tenons tout d'abord à renouveler à tous les chamblois nos souhaits de bonne santé en ces temps de crise si particuliers.

Cela fait maintenant plus d'un an que nous faisons partie du conseil municipal, et nous constatons que chacun des 15 conseillers prend une part active dans les différentes commissions, pour tenter de proposer des idées et de faire avancer des projets. Voici un état des lieux plus concret avec un retour sur quelques promesses de campagne :

CELLES QUI VONT SE CONCRÉTISER SOUS PEU :

- «Assainissement collectif de Biesse» : ce sera fait par Loire Forez Agglomération.
- «MAM» (maison d'assistante maternelle) : lancement de travaux prochainement. Coût estimé : 100 000€ HT. Assistance à la maîtrise d'ouvrage : Entreprise Chazelle.
- de nouveaux outils de communication : nouveau format de l'Écho de la Tour, Illiwap, nouveau site internet...

CELLES QUI PEINENT À SE CONCRÉTISER :

- «École» : la 5^e classe ne sera pas prête pour la rentrée 2021, le porteur de projet vient seulement d'être choisi (Architecte «atelier des vergers», celle de la MDA). Nous souhaiterions un comité de pilotage entre tous les acteurs concernés (parents délégués, personnels enseignants, personnels de cantine et extra scolaires, conseillers municipaux ...). Coût estimé 400 000€.
- «Sécurisation de la D 108» et de la route de Biesse : encore rien de concret à ce jour. Nous insistons pourtant régulièrement sur le fait que c'est urgent !

CELLES QUI SONT DÉJÀ OUBLIÉES ?

- «espace paysagé à l'entrée du bourg» : rien en réflexion pour l'instant
- «Terrain de foot et espace jeune» : la mairie n'a financé que la pelouse engazonnée du terrain et les cages, tout le reste a été financé et mis en place par des bénévoles et des entreprises privées (peinture des barrières, poteaux et filets, algécos...) C'est pourtant plus de 40 joueurs (enfants, ados et adultes) qui se retrouvent chaque semaine, accompagnés de supporters, de leur famille ... C'est devenu un vrai lieu de rencontres.

L'ESPACE JEUNE... ?

Aucune autre information à ce jour.

Budget prévisionnel 2021 pour l'ensemble de ce terrain : 270€...

Autres points notables :

- «PLUi» : (plan local d'urbanisme intercommunal)
- directives nationales : densification des bourgs et préservation des espaces naturels.
- PLUi arrêté à Chambles : des terrains constructibles

en centre bourg deviennent non constructibles, et tout un pan de colline au-dessus de l'école deviendrait constructible...

- «Projet des Hauts du Suc» :

En 2013, le conseil municipal avait voté une promesse de vente sur ce terrain «pour un projet d'habitations intergénérationnelles». Nous sommes aujourd'hui en droit de nous demander si le maire avait une réelle volonté de porter un tel projet pour Chambles et ses habitants, ou s'il voulait d'abord et seulement vendre ce terrain (et quel qu'en soit le projet). Et alors pour quoi ? Pour qui ? ...

Aujourd'hui, on nous présente un projet (Entreprise Chazelle - architecte «atelier des vergers») sur «lequel nous n'avons rien à dire car il est privé» ... alors même qu'après les élections, le maire nous avait assuré : «tant que le PLUi n'est pas voté, aucun projet n'est possible» ...

Nous pensons, nous, qu'il a abusé de notre confiance. Nous constatons de plus, qu'au lieu de garantir un projet communal sur ce terrain, il laisse carte blanche à des entreprises privées et pense ainsi se dédouaner de sa responsabilité (l'argument d'une «promesse de vente» ne tient pas). Il en a le droit, il en est pour autant redevable.

Efforçons-nous d'abord d'accueillir correctement tous ceux qui passent à Chambles : parking, parcours touristiques, tables et bancs, embellissement, sécurité des routes et des chemins...et nous en serons tous bénéficiaires !

Par ailleurs, le maire promettait plus d'informations, plus de communications, plus de concertations...

Comment comprendre alors une telle attitude sur ce projet notamment ?

Et quid des réunions publiques promises ? (Le Covid a bon dos...)

Les décisions importantes sont prises en dehors des commissions, et sans réelle concertation.

Chambles est un village où les énergies sont là, où les idées foisonnent, où beaucoup voudraient construire ensemble, sur des projets s'inscrivant sur le long terme, en lien avec le Chambles d'aujourd'hui et de demain. Tout ceci est empêché ou très peu favorisé.

Aussi, nous partageons avec beaucoup cette colère qui monte.

En attendant, nous souhaitons continuer à être pour vous porteurs d'informations, à vous représenter, à porter votre parole. N'hésitez pas à nous solliciter.

Bien à vous tous,

«Chambles avec vous»

Adresse mail : chamblesavecvous@gmail.com

▼ BIBLIOTHÈQUE

Nous avons, durant la pandémie, essayé d'être le plus possible disponibles pour les lecteurs, et nous avons ouvert la bibliothèque dès que cela a été autorisé. Nous avons aussi mis à profit le temps de confinement pour peaufiner un projet que nous vous présentons succinctement.

Nous souhaitons créer un fonds documentaire regroupant des ouvrages consacrés au Forez. Avec ce projet, nous pensons donner plus de visibilité à ce type de documents et optimiser le fonctionnement du réseau, la bibliothèque de Chambles pouvant se spécialiser dans ce domaine.

Dans un premier temps, nous devons élaborer une espèce de bibliothèque idéale, c'est-à-dire sélectionner les livres qu'on ne peut pas ne pas posséder.

Ensuite, il nous faut nous procurer ces ouvrages en faisant appel aux dons des lecteurs, des bibliothèques du réseau, en les achetant.

Deux lieux sont possibles pour les présenter



1- Occuper la salle près de la bibliothèque, faire un espace expo et un lieu de convivialité, ce qui est une demande de plusieurs de nos lecteurs.

2- Installer le fonds à la maison du patrimoine, ce qui suppose une réhabilitation des locaux donc une recherche de subventions, un investissement financier. Dans les deux cas, le fonds est propriété du réseau Loire-Forez.

Il est géré par l'équipe

de la bibliothèque et celle de Chambl'envi partenaire du projet, avec la carte de lecteur et acheminé par la navette.

Nos référentes de Loire-Forez nous soutiennent dans ce projet. Elles sont venues à la bibliothèque visiter les locaux et nous écouter.

Si vous possédez des ouvrages de ce type : romans écrits par des auteurs du Forez, livres d'histoire ou géographie locale etc. et que vous souhaitez vous en séparer, pensez à nous.

Nous vous en remercions par avance.

▼ ECOLE

Classe de PS-MS

Chaque vendredi après-midi, Nathalie vient pour nous faire découvrir la musique. Elle nous présente des instruments, nous fait chanter et travailler le rythme.



▼ ECOLE (SUITE)



En février, nous avons construit une chenille géante en kaplas avec Kai.



Classe de MS-GS

La classe en forêt.

La classe de MS-GS va régulièrement dans la forêt pour travailler.

Dans la forêt, nous avons fait des mathématiques, de la géométrie, nous avons aussi appris des comptines et écouté des histoires de fées.

Nous profitons de la forêt pour apprendre des tas de choses sur les oiseaux, les arbres et les animaux. Par exemple, nous avons appris comment les oiseaux font leur nid, ce qu'ils mangent, la forme de leur bec, et nous savons reconnaître quelques chants d'oiseaux.

Nous profitons de la récréation pour construire des cabanes et jouer au loup.

Vive la forêt !



Classe de CP - CE1

Depuis le mois de Mars, nous avons commencé l'activité handball avec Lakdhar. Nous adorons cette activité. Tous les mardis, il nous propose plein de petits jeux : la balle assise, le jeu de l'écureuil, le jeu du taureau, l'épervier, la conquête des planètes...



On a beaucoup progressé et maintenant on sait faire des passes et certains savent même dribbler.

Pour le dernier jour, Lakdhar a prévu d'organiser un tournoi et nous sommes très contents de pouvoir faire des matchs mais aussi de gagner des médailles.



Classe de CE1 - CE2

Spectacle du 18 mars 2021 au foyer de Chambles

L'école de Chambles réalise un film d'animation. Après avoir écrit le scénario, créé les personnages en pâte à modeler et les décors, nous avons commencé le tournage.

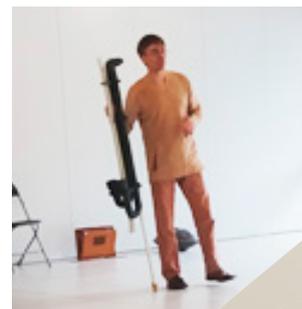
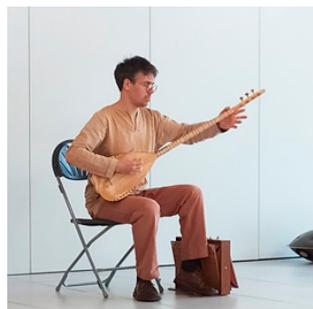
Il a fallu dans un premier temps nous remémorer le scénario car nous ne l'avions pas relu depuis le premier confinement.

Pendant le tournage, nous avons divisé les classes par groupe. A l'aide du Storyboard, nous avons effectué le tournage. Chacun avait une tâche précise : choix du décor, choix du personnage de la scène, mettre les personnages en mouvement, prises de vue, contrôle des images tournées. Il nous reste encore la prise de son à effectuer : nous la ferons dans quelques semaines. On a hâte de voir le résultat final.

«complexes à notre âge»

«On s'est rendu compte que le tournage d'une seule scène pouvait durer très longtemps.»

Les CE1/CE2



Classe de CM1 - CM2

VTT à l'école

Tous les deux ans, nous pratiquons le VTT. Notre moniteur s'appelle Jérôme. Il amène tous les vélos dans un camion. Nous devons seulement emporter notre casque et des gants.

Nous avons appris plusieurs choses. Les bases du vélo sont : savoir freiner, tourner, s'arrêter.

Nous savons maintenant ce que c'est que de se mettre en position «danseuse» ou «cavalier».

Pour la première fois, nous devons connaître les panneaux de signalisation comme «céder le passage, les feux tricolores, les stops». Nous savons avertir ceux qui se trouvent derrière nous en levant le bras droit pour tourner à droite... Nous avons également appris à entrer et sortir d'un rond-point.

Notre plus grande joie a été d'aller au terrain de bicross car c'était la première fois que nous y allions. Mais aussi parce que nous étions tous ensemble.

«J' ai adoré les bosses et les virages relevés»

«J'ai bien aimé faire du vélo sur un autre terrain»

«Nous étions très contents d'être là-bas»

«Prendre les ronds-points était vraiment marrant car c'était comme en vrai»

«Dans le rond-point, il y avait plusieurs sorties et donc plusieurs parcours : on pouvait choisir. C'était amusant»

«J'ai aimé prendre les quatre bosses à la suite»



UN NOUVEL ESPACE DE RÉEMPLOI

Un espace de réemploi a ouvert ses portes début juin à la déchèterie Loire Forez à Savigneux. Dans un préfabriqué de 50 m² situé à l'entrée du site, **les usagers peuvent désormais déposer et prendre librement des objets en bon état.**

Petit électroménager, petit ameublement, livres, jouets, quincaillerie et outils de bricolage, bibelots et vaisselle, petit matériel de chantier (tuyaux, palettes...) peuvent ainsi trouver preneur pour leur donner une seconde vie.

Déchèterie Loire Forez à Savigneux : 04 77 58 78 69

BROYEZ DU VERT !

Au printemps, les apports de déchets verts en déchèterie sont particulièrement importants. Mais **utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin.** Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, Loire Forez a mis en place **un service de prêt de broyeurs pour les habitants du territoire**, en partenariat avec des jardinerie locales.

Chaque foyer peut ainsi bénéficier **d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an.** Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel.

Par ailleurs, **pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées à l'automne** sur plusieurs communes du territoire. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo.

Plus d'informations : www.loireforez.fr

PASSEZ AU SOLAIRE !

Dans le cadre de son plan climat, air, énergie territorial, Loire Forez agglomération veut développer les énergies renouvelables locales, à commencer par le solaire. Afin d'encourager la transition des logements vers le solaire, l'Agglo propose aux particuliers **un cadastre solaire, consultable en ligne, pour connaître le potentiel de leur toiture selon son exposition.** Vous pouvez également contacter l'Espace Info Energie de la Loire pour disposer d'une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques.

Plus d'informations :

<https://loire.insunwetrust.solar>

Contactez un conseiller Info Energie Loire au 04 77 41 41 25, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

TOURISME

Découvrez les Villages de caractère à travers une exposition photo

En Loire Forez, Champdieu, Marols, Montarcher, Saint-Bonnet-le-Château et Sauvain sont les ambassadeurs du passé forézien et des richesses du territoire, labellisés Villages de caractère par le Département de la Loire.

Conscientes de cet atout touristique, l'Agglo et les communes animent une démarche collaborative pour promouvoir le territoire par l'animation touristique. Plusieurs actions concertées ont déjà été mises en place par les communes.

Cette année, **une exposition photo « Caractères de villages : nature et patrimoine » sera installée au cœur des centres-bourgs, en extérieur.** Elle offrira un regard sur les villages de caractère du territoire, **invitant à la visite à travers un parcours de photos, issues d'un concours de photographes amateurs** organisé au printemps, exposées de fin juin à fin septembre. Les auteurs des clichés plébiscités par le public cet été seront récompensés.

CET ÉTÉ, RANDONNEZ PRÈS DE CHEZ VOUS !

En Loire Forez, de nombreux sentiers de randonnées vous invitent à la découverte de paysages exceptionnels et du patrimoine local. L'offre de randonnées est variée : sur une demi-journée, à la journée ou sur plusieurs jours via l'itinérance sur les différents tracés de grande randonnée (GR®) traversant le territoire. L'office de tourisme Loire Forez propose des **ambiances différentes à partir d'un ou plusieurs villages pour des courts-séjours, avec des randonnées pour tous les niveaux.** Ces camps de base proposent des lieux d'hébergement, de restauration et d'activités à proximité et permettent de rayonner sur les sentiers alentours. Depuis Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château ou Usson-en-Forez, **découvrez un territoire aux multiples facettes qui ravira les amoureux de la nature.**

www.loireforez.com/randonnees-en-loire-forez

CULTURE

Pas de Foreztival mais le Tour du Forez

Face à la crise sanitaire, l'association FZL qui organise le Foreztival à Trelins depuis 15 ans, a été contrainte d'annuler les éditions 2020 et 2021. Mais bien décidés **à faire vivre la culture sur le territoire, les organisateurs se sont penchés dès septembre dernier sur un projet ambitieux, en coopération avec Loire Forez agglomération et les acteurs culturels locaux.**

A travers le Tour du Forez, les acteurs culturels et Loire Forez invitent à découvrir le territoire autrement, par des propositions alliant toutes formes de disciplines artistiques : musique, danse, théâtre, lecture, expositions, cirque, arts plastiques, numérique... **Une diversité qui fait la richesse du programme.**

Du 2 juin au 8 août, les 87 communes du territoire accueilleront chacune une action culturelle gratuite et accessible à tous.

Dans ce projet, pas de tête d'affiche, ni de temps forts, chaque date et chaque commune ont leur importance et c'est bien cela qui fait la spécificité de l'évènement. **La construction partenariale et collaborative a d'ailleurs fait émerger des évènements inédits, des formats insolites** : bal Renaissance, en partenariat avec le festival Baroque en Forez, distribution de poèmes en boîte aux lettres avec le réseau Copernic, course d'orientation culturelle, pétanque électro avec la boule Obut, ballade des Poly'sons proposée par le théâtre des Pénitents, brunchs musicaux au château de Goutelas, mais aussi du théâtre de rue avec les Monts de la Balle et des actions avec Superstrat... Du jamais vu sur le territoire !

Grâce à cet évènement exceptionnel, **la culture s'affirme comme un acteur essentiel du bien-être social, de la convivialité, de la découverte de l'autre et du territoire.**

Plus d'infos : www.letourduforez.fr • [facebook.com/letourduforez](https://www.facebook.com/letourduforez) • contact@letourduforez.fr

MAISON DES GRENAIÈRES : LES FILS DU BAUHAUS À L'HONNEUR

Cette année, la maison des Grenadières vous invite à découvrir son exposition temporaire dédiée aux Fils du Bauhaus, jusqu'au 7 novembre.

Il y a cent ans, quand la broderie à la cannetille fait les beaux jours du secteur de Noirétable, l'école du Bauhaus est à l'avant-garde de l'Europe. Les rideaux et tapis qui sortent de son atelier textile, avec leurs formes épurées et géométriques, continuent d'inspirer, aujourd'hui encore, artistes, artisans, industriels et designers. Un siècle plus tard, les impacts de l'école et de ses innovations sont nombreux dans la création contemporaine.

Émerveillez-vous du travail des fils et filles du Bauhaus et découvrez de nombreuses animations proposées au public : visites guidées, ateliers de broderie, ateliers

enfants et stages créatifs avec les artistes.

Plus d'informations :
www.grenadières.com
04 77 24 98 71 et sur la page
Facebook @maisondesgrenadières

BAROQUE EN FOREZ

Cette année, le festival Baroque en Forez se déroulera du 2 au 10 octobre. Il aura pour thème « Les variations ».

Une journée d'ouverture grand public aura lieu le samedi 2 octobre sur plusieurs sites emblématiques de Saint-Just Saint-Rambert.

Ce festival est l'occasion de découvrir la musique baroque à travers différents formats et divers lieux du territoire.

Réservation à partir du 12 juillet auprès de l'office de tourisme Loire Forez : 04 77 96 08 69 et sur www.baroque-en-forez.fr

URBANISME

Le projet de PLUi se précise

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal à 45 communes s'est poursuivie en 2020 avec la finalisation du projet de zonage, du règlement écrit et de toutes les pièces constitutives du dossier. Une deuxième exposition sur le PLUi a également été présentée dans les communes concernées. L'arrêt du projet de PLUi a été voté au conseil communautaire du 26 janvier 2021, avant l'examen du projet par les communes concernées et la consultation des personnes publiques associées. **Une enquête publique aura lieu fin 2021.** Les habitants pourront alors formuler leurs remarques et observations lors de cette procédure de consultation. **Le PLUi devrait ainsi être applicable début 2022,** sur les 45 communes concernées.

Plus d'information : www.plui.loireforez.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le FISAC pour soutenir le commerce de proximité

En centre-ville ou en zone rurale, les commerçants et artisans font vivre les communes. Ils participent à la qualité de vie des habitants, à l'activité économique et à l'emploi. C'est pourquoi **Loire Forez agglomération accompagne leur développement et l'installation de nouveaux commerces pour maintenir**



▼ ENVIRONNEMENT (SUITE)

le dynamisme et l'attractivité commerciale du territoire. Elle dispose pour cela du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) mis en place par l'Etat, soit une enveloppe de 393 966 €, qui vient abonder le fonds communautaire d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services mis en place par Loire Forez agglomération en 2018. Ce dispositif permet de financer des actions collectives d'animation, de communication, de promotion commerciale ou des investissements et ainsi de soutenir les professionnels pour créer, développer et moderniser leur activité et ce jusqu'en 2022.

Plus d'information : www.loireforez.fr

UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE POUR ENCOURAGER L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Lancé en 2018 par le gouvernement, le programme Territoires d'industrie vise à accompagner les territoires industriels pour répondre aux enjeux de développement, d'attractivité, d'innovation, de recrutement et de simplification des démarches administratives. Depuis 2019, Loire Forez agglo s'inscrit dans le territoire d'industrie Thiers-Ambert-Montbrison. Dans le cadre du plan de relance national, cela va notamment permettre aux entreprises de bénéficier d'une attention plus particulière dans le traitement de leurs demandes mais aussi des mesures spécifiques inscrites dans le «pack rebond». En plus des actions de communication auprès des entreprises et de la mobilisation d'aides à l'investissement, la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences sera une action majeure déployée cette année.

ASSAINISSEMENT

Réhabilitez votre installation d'assainissement non collectif !

L'agence de l'eau Loire Bretagne a mis en place une aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour les communes situées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). 17 communes* du territoire de Loire Forez Agglo sont concernées par ce dispositif. Les propriétaires qui ont acheté leur habitation avant le 1^{er} janvier 2011, dont l'installation antérieure au 9 octobre 2009 est classée "non conforme" et présente un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution pour l'environnement sont éligibles à cette subvention.

Une étude à la parcelle devra être réalisée par un bureau d'étude et les travaux devront être effectués par un professionnel. Le montant de la subvention peut aller jusqu'à 2 550 €.

Comment en bénéficier ?

Retirez le dossier de demande de subvention auprès du service assainissement non collectif (SPANC) de Loire Forez et retournez-le **complété avant le 31 décembre 2021**.

Contact et informations : 04 26 54 70 90

*Les communes concernées : Cervières, Chalmazel-Jeansagnière, Châtelneuf, La Chamba, La Chambonie, La Côte-en-Couzan, La Vallasur-Rochefort, Noirétable, Palogneux, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Just-en-Bas, Saint-Priest-la-Vêtre, Sauvain et Vêtre-sur-Anzon.



▼ ASSOCIATION FAMILLES RURALES

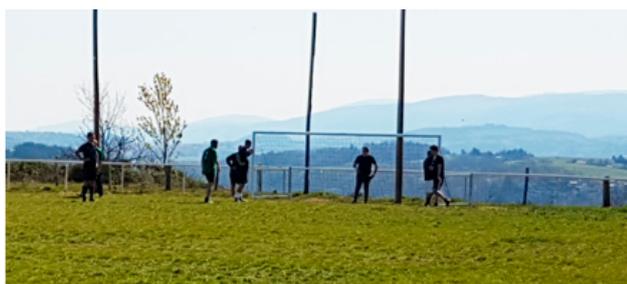


Depuis février 2021, l'Association Familles Rurales Loire Services assure l'organisation du centre de loisirs de votre commune. Elle succède ainsi à l'association Familles Rurales de Chambles, qui se concentre aujourd'hui sur l'organisation d'activités de loisirs enfants et adultes.

L'accueil de loisirs a eu le plaisir d'ouvrir ses portes à 32 enfants de 3 à 11 ans pendant les deux semaines des vacances d'hiver. L'équipe d'animation a proposé des activités variées (manuelles, sportives et d'expression) et des grands jeux (chasse aux trésors, olympiade) pour que chaque enfant passe de bonnes vacances.

Nous aurons grand plaisir à retrouver vos enfants dès cet été ! Pour plus de renseignement vous pouvez nous joindre par mail : centre.loisirs.chambles@gmail.com

Cette année, encore mouvementée, ne nous a malheureusement pas permis de pratiquer les différentes activités sportives telles qu'elles étaient proposées en début d'année. Cependant nous remercions nos différents intervenants qui ont réussi à s'adapter lorsque cela était possible par des cours en visio, des cours en extérieur ou une adaptation des activités. Des remboursements et/ou des avoirs seront mis en place pour compenser les cours qui n'ont pas pu avoir lieu.



Parmi les nouvelles activités proposées, le foot adulte a réuni, lorsque les conditions sanitaires le permettaient, un grand nombre de chamblois. Nous remercions à ce sujet la mairie pour les différents aménagements réalisés, l'entretien du stade et pour nous avoir permis d'installer 2 algécos pour s'abriter en cas de mauvais temps. Nous en profitons également pour remercier particulièrement les chamblois qui ont apporté leur soutien matériel, financier, ainsi que leur temps, pour permettre à cette activité de se développer.

L'AFR n'a pas pu proposer les différentes animations prévues (carnaval, soirée de l'AFR, spectacle pour les enfants) en raison du contexte sanitaire. Nous espérons vivement que des jours meilleurs nous permettront de nous retrouver autour d'événements festifs comme

les années précédentes. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la soirée de l'AFR (repas et soirée dansante) **prévue le samedi 2/10/2021**

ainsi que l'assemblée générale de l'association le 16/10/2021 à 10h.

Le centre de loisirs qui était géré par l'AFR de Chambles depuis de nombreuses années a pu se poursuivre cette année grâce au soutien de la mairie et de la fédération familles rurales qui a repris une gestion directe permettant à l'association de Chambles de se consacrer exclusivement aux activités et événements proposés. Nous sommes ravis que ce service puisse continuer à être proposé aux chamblois avec une gestion plus adaptée.

Pour la saison 2021/2022 l'AFR reconduira les différentes activités suivantes :

	Enfants	Adultes
LUNDI	16h45 17h45 GYM AU SOL	17h45 18h30 BABY GYM
	17h45 18h30 BABY GYM	
MARDI	16h45 18h15 FOOTBALL	19h00 20h00 YOGA
MER.		19h00 20h00 FOOTING
JEUDI		08h30 09h30 YOGA
		19h00 20h15 SOPHRO
VEND.	17h30 19h30 AEROMODELISME	
DIM.		10H-12H FOOTBALL

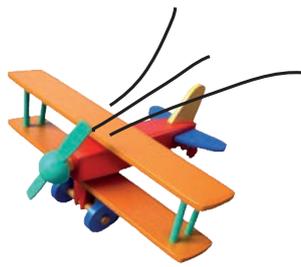
Les dossiers d'inscriptions seront disponibles en mairie ou par mail (le site de l'AFR étant en réfection). N'hésitez pas à nous contacter sur le mail de l'afr [pour toute question : afrchambles@gmail.com](mailto:afrchambles@gmail.com)

Par ailleurs si il y avait des activités que vous souhaiteriez avoir sur la commune n'hésitez pas à nous soumettre vos idées et, pour ceux qui ont un peu de temps, à venir nous rejoindre pour étoffer l'association ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Nous vous souhaitons à tous un bel été reposant et ressourçant !

L'équipe de l'AFR de Chambles

▼ AÉROMODÉLISME



Afin de faire un point pour le 2^{ème} semestre 2020 à propos du club, les avions sont restés au sol et les bateaux au port, suite au Covid 19.

Nous avons tenté le redémarrage de l'activité pour la saison 2020/2021 début septembre avec de nouveaux jeunes modélistes : Elisa Cros, Mathéo Sorlin, Bastien Manus, Gabin Mercante, Marco Touzac.

Ceux-ci sont venus rejoindre Mathéïs, Kilian, Maximilien, Axel, et Romain.

Mais avec le 2^{ème} confinement, nous avons dû mettre l'activité en stand by pour un mois, voire plus !!!!!

Nous pensions que cela n'aurait pas duré : et bien voilà que le 3^{ème} « tsunami » nous a contraint à ne pas reprendre l'activité, peut-être jusqu'à la fin de l'année scolaireou peut-être pas.

Néanmoins, devant cette incertitude, il est difficile de prévoir et nous nous en remettons à la compréhension des parents. Si nous pouvons rouvrir le club avant fin juin ce sera avec plaisir.

Que les familles nous en voient désolés mais nous croyons en de meilleurs lendemains.

Mais si vous osiezosez pousser les portes du club Aéro Naval Modélisme vous seriez surpris et vous y trouveriez une équipe de jeunes de 7 à 77 ans qui construisent des avions et des bateaux, encadrés par 2 adultes (Yves et Henri), heureux de transmettre les techniques de construction (ce qu'un jour ils ont appris).

Vous y trouverez un local avec plein de machines (perceuse, ponceuse, scie à chantourner)

La technique est basée sur plein de notions. On y retrouve notamment les techniques de lecture de plans que les modélistes en herbe apprennent à lire (vue de droite, vue de gauche, arêtes cachées etc...).

Technique d'aérodynamique (étude de l'air) ou écoulement de l'air sur intrados et extrados et par conséquent le phénomène de sustentation pour les avions.

Technique de radio commande (montage émetteur, récepteur, servos de direction)

Technique de construction avec utilisation de colles spécifiques, ponçage au gabarit, perçage, taraudage, sciage ...

Et pour finalité le plaisir de piloter ou faire naviguer son modèle réduit que l'on a construit soi-même, mais aussi gare à la casse (casse que l'on sait réparer puisque nous l'avons construit).

Suite à plusieurs années de modélisme, pourquoi ne pas rêver et embrasser une carrière aéronautique (pilote ou navigant) via l'école nationale d'aviation civile (ENAC) et s'imaginer être dans la station orbitale ISS (Station Spatiale internationale) tel l'astronaute Thomas Pesquet.

Enfin, pour conclure, le club qui a vu le jour il y a

35 ans est un club où il fait bon vivre, qui permet aussi de créer, à travers un échange de groupe, des relations humaines qui, en ce moment, font bien défaut.

Henri PRAMALION

▼ CHAMB'ART

Année confinée, année compliquée pour Chamb'art comme pour tous. Mais nous comptons bien nous retrouver et reprendre dès que possible.

Dans le cadre de la section Chamb'art du Foyer Rural, le projet d'organiser un atelier artistique enfants, de 6 à 10 ans est maintenu pour la rentrée de septembre.

Cet atelier fonctionnerait les mercredis de 16h00 à 17h30 à la vieille école dans le bourg de Chambles à raison de 4 séances par trimestre avec un intervenant artiste différent pour chaque période (différentes techniques seront abordées : dessin, peinture, terre....)

Le coût sera calculé en fonction du nombre d'enfants, autour de 120 euros pour l'année.

Afin de mettre en place cet atelier nous avons besoin de savoir si vous êtes intéressés.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail :

Gisèle Thouilleux :
06 47 16 27 44 / thouille.jp@orange.fr

Mireille Faure :
04 77 52 19 96 / cmare.faure@gmail.com

Bon courage à tous.



▼FOYER RURAL

2021 année encore confinée, le Foyer Rural a toujours espoir de sortir de cette crise et travaille dans ce sens ; il est difficile de savoir quelle manifestation pourra avoir lieu. En tout cas en ce mois d'avril le calendrier est élaboré : fête de la musique et fête de Chambles et Caloire pour fin juin, vide grenier fin août, journées du patrimoine mi septembre, conférence Chambl'envi fin novembre, marché de Noël en décembre, et montée de Chambles en fin d'année.

Le foyer Rural souhaite vous retrouver autour de ces manifestations.

location de la salle contact :
06 82 64 91 54
foyerruralchambles@gmail.com
site : foyer-rural-chambles.fr

▼ACCA

Petites précisions aux usagers de la nature et de la route en termes de signalétique lors de l'organisation d'actions de chasse.

Vous pouvez voir occasionnellement au bord des routes de notre belle commune, des chemins ouverts à la circulation publique ainsi qu'aux sentiers de randonnée balisés de panneaux triangulaires «danger particulier chasse».

Les panneaux permettent aux autres usagers de la nature et de la route d'être prévenus de l'activité de chasse sur le territoire. Ils sont installés avant le début de la chasse et sont enlevés en fin de chasse.

Ce sont des panneaux de signalisation temporaires.

Le panneau temporaire des routes de danger particulier chasse est autorisé pour alerter les usagers de la route des battues en cours et des risques accrus de traversées inopinées des chaussées par le grand gibier. Ils sont sur la route installés dans les deux sens de circulation pour délimiter le tronçon de route concerné par l'action de chasse.

En termes d'organisation nous avons donc à gérer le positionnement du panneau afin d'éventuellement vous préparer à un passage de grand gibier, de chiens, éventuellement de croiser traqueurs et chasseurs. Les risques de chasse sont absolument très infimes, mais prévenir les utilisateurs lors de leur circulation est une excellente chose, la préparation psychologique à une zone de chasse est essentielle. En plus de la sécurité, c'est une démarche de politesse et courtoisie élémentaire.

Si vous croisez ces panneaux, la probabilité d'observer l'action de chasse est faible, l'action étant étendue à une grande superficie en général, et vous risquez plus sûrement d'entendre des chiens au loin qui sont sur une piste ou plutôt sur «un pied».

Le positionnement des chasseurs et les consignes données sont telles qu'aucun risque majeur est possible, du moins tout est fait dans ce sens. Vous ne courrez aucun danger de grand gibier qui se déplace car il est fuyard, mais attention aux VTT qui peuvent être surpris par des chiens traversant des sentiers de notre commune.

Pour finir avec une note d'humour, c'est à nous chasseurs de bien les positionner, braver les conditions atmosphériques et ne pas oublier de les récupérer en fin de chasse. Je vous rassure, cela se passe plutôt bien.

En vous souhaitant de profiter au mieux des beaux jours.

ACCA DE CHAMBLES.



▼ CLUB AMITIÉ LOISIRS

Comme toutes les associations, le club Amitié Loisirs a été victime de la crise sanitaire. Si, pour certaines adhérentes, une liaison informatique a permis de bénéficier des cours de dessin et peinture, celles et ceux pratiquant le modelage et la poterie, ont hélas été défavorisés, ces disciplines ne pouvant être traitées à distance. Peut-être verrons-nous dans les mois qui viennent des améliorations et un assouplissement des contraintes. Mais il faut bien se préparer à une reprise des activités, dont la mise en route ne sera que progressive. Pour les arts graphiques, peinture et dessin, ainsi que les décors sur porcelaine, la reprise sera plus souple. Elle sera plus compliquée pour l'atelier modelage - poterie - émailage. Il faudra, suite à cette longue inactivité, tenir compte de l'état malléable des terres. La réparation d'un four prévue avant la pandémie sera à réaliser. Si les activités ateliers peuvent tenir compte des distances barrières, pour les jeux ce sera plus compliqué. Il faudra aussi tenir compte de la lassitude morale, qui peut amener au désintéressement associatif.

Nous devons donc faire des projets, l'été sera peut être favorable à des activités en plein air comme la peinture.. Et préparer une exposition pour le château des Bruneaux. Voire aussi des cours de dessin pour les adhérents de l'atelier poterie.

Quelques œuvres faites ou terminées pendant les confinements :



Poterie modelage et décoration par Christiane S



Annie B



Aline P



Photo souvenir pause café



Annie D

▼ CHAMBL'ENVI

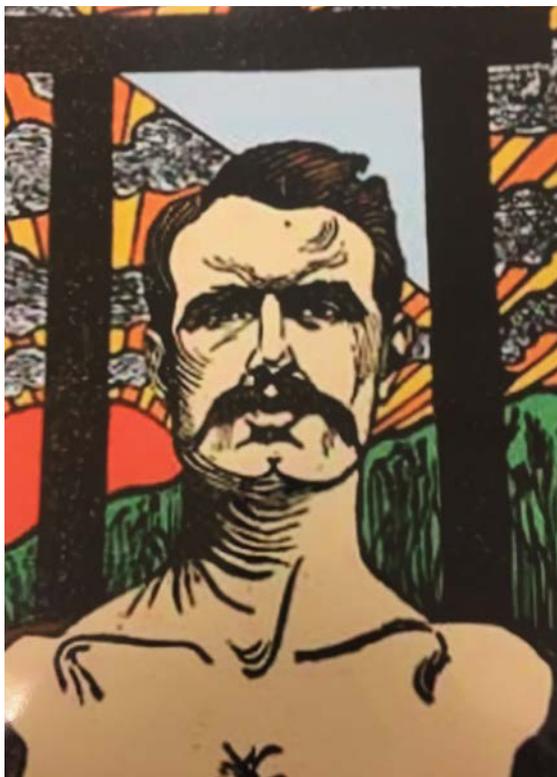
Cet article est écrit au mois d'avril ; quand il paraîtra en juillet tout sera peut-être remis en cause. Après plus d'un an d'arrêt, nous avons envie de retrouver les visiteurs du dimanche après-midi à la maison du patrimoine où nous présenterons une exposition sur l'assassinat de l'ermite de Notre-Dame par Ravachol.

Pour évoquer ce fait divers, nous disposons de photos, de caricatures, de journaux d'époque et de documents d'archives. Nous avons lu les rapports de police, les comptes rendus des procès conservés aux archives départementales, à la Diana à Montbrison, et les journaux d'époque.

Cet événement nous touche pour plusieurs raisons.

- Il s'est déroulé dans notre commune. Outre la sauvagerie des faits, Il évoque la vie du village à la fin du XIXe. Par exemple, une personne étrangère à la commune ne peut pas se promener sans avoir été vue, observée, par un grand nombre de témoins.
- Il met en scène deux personnages avec leurs zones d'ombre et leur vérité.
- On voit comment Ravachol passe de la délinquance à l'anarchie puis devient un mythe.
- On apprend également que l'ermite de Notre-Dame se sert de la religion pour amasser de l'argent.
- Il donne une audience particulière aux discours des anarchistes contre les nantis, les bourgeois ; discours que l'on réentend aujourd'hui dans la bouche de ceux qui remettent en cause l'ordre établi.

Avec ce fait divers, la petite histoire rejoint la grande Histoire.



En ce 8 Mai 2021, nous célébrons la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe, conflit qui a durablement marqué notre pays.

Cette guerre, qui a duré 6 ans, a causé la mort de plus de 40 millions de personnes, civils et militaires, généré beaucoup de souffrances, entraîné de nombreuses destructions, provoqué trahison, massacres, persécutions, déplacement de population et a profondément bouleversé la vie des Français.

Dans l'adversité, le peuple Français, en métropole et dans les différentes parties de l'empire colonial Français -toutes origines et convictions politiques confondues- a su rester fidèle aux valeurs de la république : Liberté, Egalité, Fraternité

Il s'est engagé dans les unités combattantes sur tous les théâtres d'opérations ou dans les mouvements de résistances intérieures, face à un ennemi sans pitié.

Le retour à la paix - ce 08 Mai 1945 - a été pour la France, le point de départ vers une nouvelle ère, marquée par l'effort de reconstruction de notre pays, la menace de la guerre froide, le début de la construction de l'Europe et l'amorce de la décolonisation de son empire, avec son lot inévitable de succès, de drames et de rancœurs.

Nous n'avons pas à rougir d'être Français, soyons fier de notre passé.

Ayons une lecture réaliste, assumée, décomplexée et constructive de l'Histoire de notre pays.

Bon été à tous et protégez-vous

Le Président



▼ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Reprise théorique des cours prévue le lundi 6 septembre 2021.

Deux séances d'essais offertes.

Public concerné : ados (à partir de 16 ans) et adultes.

Inscription : sur place, toujours possible en cours d'année.

Certificat médical obligatoire si nouvelle adhésion.

La GV est partenaire de la carte Pass'Région



donnant droit aux 16/25 ans à une réduction de 30€ sur une licence sportive annuelle.

Entraînement à la MDA :

- lundi 18h30-19h30 (tonique, musculation, cardio)
- vendredi 8h45- 9h45 (pilates, postures, assouplissements, étirements)

Tarif : 1 cours 130€ - 2 cours 175€

Renseignements et inscriptions :

06 29 64 80 01 / 04 77 52 19 91

Bonnes vacances sportives.

Nous vous attendons nombreuses/nombreux à la rentrée.

▼ TACT



Avant de vous retrouver et de brûler les planches ! La troupe TACT vous souhaite de bonnes vacances d'été. Après cet épisode sanitaire, nous allons reprendre les répétitions de la comédie : «Un joyeux anniversaire» de Jacky Goupil. Les mardis soir de 19h à 21h et établir le calendrier de nos représentations.

A tout moment vous pouvez nous contacter
Sur notre site : tact-comedie-42.webself.net
Par téléphone : 04 77 55 28 32, 06 87 90 28 91
et 06 87 61 44 57.

▼ NOTRE DAME DE GRÂCE UNE HISTOIRE DÉJÀ ANCIENNE

Cette association a été créée en 1973 à l'initiative de Sœur Elisabeth Riboulon et du Père Louis Tronchon, responsables à l'époque de l'aumônerie du lycée Simone Weil à St Etienne. Elle avait pour objectif premier d'organiser des chantiers de jeunes, au cours des vacances sur le site de Notre Dame de Grâce. L'ambition était de proposer aux jeunes de faire l'expérience du travail manuel, dans le cadre d'une vie communautaire et en découvrant la riche histoire du lieu.

Pendant 4 ans l'association a travaillé chez Paul Mathieu, dans la chapelle et les annexes du collège des oratoriens, acheté et remarquablement aménagé depuis par la famille Chazelle. L'association a acquis une maison en très mauvais état dans le bas du hameau en 1977. Aidés par des hommes de l'art, maçons retraités, architectes, techniciens, les jeunes ont réussi en quatre ans à la rendre habitable, c'est l'Auberge du Bon Repos. Une deuxième maison a été complètement restaurée entre 1984 et 1991. Il ne restait que les murs d'une grange et d'une écurie. Cette deuxième maison est appelée Marcel Légaut, nom d'un ami qui a compté

dans la vie de l'association. En 1992, l'acquisition du clos attenant et de la maison au bord de la route a permis d'aménager deux studios et un appartement, les Ermitages. Enfin un oratoire a été construit à proximité des Ermitages en 1994. Il est apprécié pour la qualité de son silence.

LA VIE DE L'ASSOCIATION AUJOURD'HUI

Elle a deux objectifs :

- Entretien des bâtiments existants et gérer l'accueil. Ils sont devenus par donation propriété de l'Association Diocésaine de St Etienne ce qui garantit la pérennité de l'œuvre. D'où l'acquisition par le diocèse de la grange et la maison d'André Trêve en 2011, ensemble mitoyen de l'ermitage. Un projet est sur le point d'aboutir avec l'aménagement d'une salle de conférence et de sept chambres confortables à l'étage, pour développer l'accueil d'adultes.

Les maisons existantes sont louées, elles, pour des Week-end ou des journées à des mouvements de jeunes, des paroisses, des organismes culturels, mais aussi à des familles pour des fêtes qui doivent respecter le caractère « calme » du lieu.

Une journée de travaux a lieu chaque mois qui réunit une dizaine de bénévoles pour les plus gros travaux...

On peut voir ces équipements et éventuellement réserver sur le site de l'association :

[Gitesnotredamedegraceschambles.fr](https://gitesnotredamedegraceschambles.fr)

- L'animation du «centre spirituel»

Dès les années 90 un projet de centre spirituel a vu le jour dans cet espace qui convient parfaitement pour des temps de retraite, de formation, de rencontre.

Actuellement deux temps de méditation ont lieu chaque semaine, le lundi soir à 18 h 15, méditation dans l'esprit du Zen, et le samedi matin à 8h, méditation dans le cadre de la Communauté Mondiale des Méditants chrétiens. Des haltes spirituelles ont lieu tous les deuxièmes vendredi du mois. Des journées à thèmes ou des week-end sont organisés avec des intervenants de qualité sur les questions posées par la vie chrétienne dans un monde qui ne l'est plus. Le 14 novembre Robert Comte devait intervenir sur le thème «Quel sens a notre vie ?»... le covid nous oblige à reporter cette journée. En février nous accueillons le Père Jean Luc Souveton, puis le Père Thierry Magnin. Nous aurons un week-end et une session avec le Père Bernard Durel, sur Maurice Zundel, prêtre suisse qui a eu une grande renommée au milieu du siècle passé. Ces propositions ne sont pas réservées à des spécialistes, mais à toute personne désireuse de mettre en accord, leur pensée personnelle et leur foi à partir des questions posées par le monde moderne.

On peut voir les propositions du centre spirituel sur le site :

<https://www.centre-spirituel-notredamedegraceschambles.fr/>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 OCTOBRE

25 personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale de l'association le 2 octobre dernier. Elle était prévue en avril, mais elle a dû être reportée deux fois. 29 personnes avaient donné leur pouvoir ! Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

L'essentiel de l'assemblée a porté sur le projet de l'aménagement de la maison Trêve, que nous appellerons à l'avenir «Maison Elisabeth» en souvenir de Sœur Elisabeth Riboulon. Elle a vécu pendant près de douze ans à l'entrée du hameau et elle a été très importante pour la vie de l'association.

Le renouvellement du conseil d'administration a vu le départ de monsieur Albert Fournel, ancien président de 1996 à 2016 et de madame Alice Dufour, ancienne secrétaire. Ils sont toujours membres de l'association. Ils ont été chaleureusement remerciés pour les nombreuses années passées à son service.

Trois personnes ont fait acte de candidature, elles ont été acceptées à l'unanimité : madame Marie Laure Goujet de St Chamond, monsieur Emmanuel Bon et monsieur Georges Riboulon d'Andrézieux. Le CA comprend à nouveau 9 membres.

Louis Tronchon

Vie paroissiale

INFOS PRATIQUES :

Pour les horaires des messes
consulter le panneau en bas
de l'église ou le site internet :
<https://saint-francois-forez.fr>

- Pour la liturgie :
Marinette Crespe : 04 77 52 40 04
- Pour les baptêmes :
Régine Gaucher : 04 77 52 41 09
- Pour l'initiation chrétienne :
Caroline Berthet : 06 14 99 11 93
- Pour la messe des défunts :
Claudette Rouillet : 04 77 52 12 03
- Pour les funérailles :
Régine Gaucher : 04 77 52 41 09
- Christiane Fucher : 04 77 52 35 74

DÉCÈS

Nous nous souviendrons :

- CLAVIER Gérard décédé le 14 mars 2021
- PALAY Lucie décédée le 10 avril 2021
- MATHIEU Paul décédé le 26 avril 2021
- VACHER Julienne (née Peyret), décédée le 18 mai 2021
- FOURNEL Claudette (née Chalayer), décédée le 02 juin 2021
- RAYNAL Louis décédé le 16 juin 2021
- PAULET Jacqueline (née Boyer), décédée le 19 juin 2021

NAISSANCE

Vive la vie :

- LAMANACHE Alice née le 05 janvier 2021
- REY Baptiste né le 25 mars 2021
- JOUSSERAND Eva née le 03 mai 2021
- PALAIS Ezio né le 03 mai 2021
- GAGNOUD Loris né le 17 juin 2021
- HARROIS Louise née le 22 juin 2021
- MARCON Iris née le 27 juin 2021.

MARIAGE

Félicitations à :

- FERNANDEZ Raoul et JUNG Anne Christine le 09 janvier 2021



Poème

Le Songe du peintre

Assis devant son chevalet,
face à sa toile il rêvait.
Son attention fut attirée,
par des murmures sur le côté.

C'était un pinceau long et fin,
qui se disait le plus malin.
C'est grâce à moi que le tableau,
devient si lumineux et beau.

Mais à côté sur son support,
La brosse disait qu'il avait tort.
C'est bien parce que je suis
nerveuse, que la touche est
toujours heureuse.

Et la spatule toute empâtée,
dit pouvoir tous les remplacer.
Grâce à la souplesse de ma lame,
La pâte lisse possède une âme.

Alors qu'elle les écoutait,
la palette colorée disait.
C'est moi qui porte les couleurs,
Le peintre y choisit les meilleurs.

Le crayon noir ne disait rien,
car l'artiste l'avait dans sa main.
Ce crayon se mit à écrire,
Ces vérités me font sourire.

Alors sortant de sa torpeur,
l'artiste réagit sur l'heure.
Il les regarde étonné
et les range bien nettoyées.

Puis pour conclure leur dit tout haut
Sans broches spatules et pinceaux,
Jolies couleurs seraient rangées
et la belle palette accrochée.

Ne cherchez pas à dominer.
Sans le peintre vous êtes isolés !
Sans vous l'artiste ne peut rien
faire,
alors cessez les commentaires !

Bien posé sur le chevalet
Le joli tableau souriait.
Il est toujours resté discret,
car c'est lui que l'on admirait.

Riondel Ernest

Zoom éco

**Vous êtes un professionnel chamblois et souhaitez apparaître sur un des prochains Echo de la Tour ?
Contactez-vous : communication@chambles.fr**

Le marché du bourg

Babou, Sylvie et Véronique vous accueillent à partir de jeudi 10 juin à 8h00, dans leur épicerie située près de la bibliothèque.

Vous y trouverez certes des produits de première mais aussi :

- Des produits locaux,
- Un rayon fromage,
- Un rayon fruits et légumes,
- Du pain,
- Des viennoiseries.

En plus de tous ces produits elles vous offrent des services tels que :

- Le pressing,
- La vente de timbres,
- La vente de bouteille de gaz Butagaz (bouteille bleu clair),
- Le retrait d'argent.

Tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse comme déjà si bien le faire.

Leurs horaires d'ouvertures sont :

- Du mardi au dimanche de 8 h à 12 h,
- Du mardi au samedi de 16 h à 19 h.

**Nous sommes très heureux de les accueillir.
04 77 61 60 41**



Pour commencer ma compagne Cathy, Maxence 17 ans, Ylena 14 ans et moi-même avons emménagé sur Chambles en 2012 à Meyrieux en location. Nous voulions retrouver une vie plus proche de la nature et offrir aux enfants un cadre de vie de vie plus agréable. En 2013, ma fille Lily est née, elle adore son école, ses amis et ses maîtresses. En 2017, nous avons décidé de nous installer au lieu-dit : impasse des sources nous avons fait construire.

En ce qui me concerne, travaillant dans une société lyonnaise de traitement de charpente, de démoussage et nettoyage de toiture et isolation et habillage aluminium, j'ai pris la décision de créer ma propre société que j'ai nommée «toit 9» en février 2018. Depuis j'ai eu la chance d'avoir eu la confiance de personnes de Chambles pour qui j'ai refait leur toiture en hydrofuge coloré et également M.Dumas journaliste qui à l'aide d'un article à commencer à faire connaître la société. Depuis le bouche à oreille reste ma meilleure publicité.

Nous avons décidé de rester sur Chambles qui avec son esprit campagne et sa convivialité nous a apporté ce que nous cherchions.

Nettoyage, démoussage et entretien de toitures
Habillage aluminium
Traitement de charpentes
Aménagement de combles



Boulhol Frédéric
06 85 04 34 78
fredericboulhol@gmail.com
siret: S0437849800027



Café Restaurant de Cessieux

Essentiel ou non ?

Cette délicate période pour chacun d'entre nous m'a contrainte à me rendre utile ... autrement

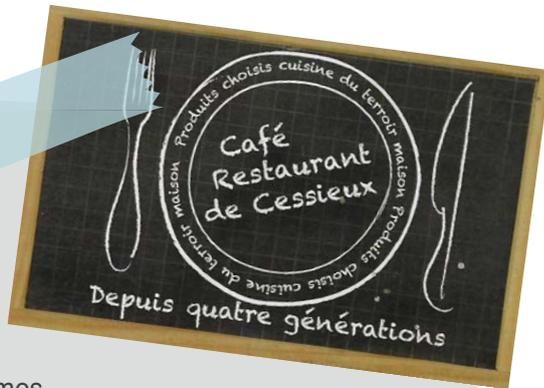
Donc immense gratitude pour votre soutien : qui, par des attentions de voisinage, de fournisseurs, de fidèles ou d'anonymes, m'ont aidée à apprécier l'immense PRIVILEGE qu'offre la vie dans notre charmante bourgade de Chambles.

Modeste commerce familial attaché à entretenir des rencontres et surtout à perpétuer une mémoire vers un avenir, via un patrimoine culinaire couleur locale de produits choisis.

certes, ici, les grenouilles ne sont pas pêchées aux Camaldules mais les viandes servies sont depuis longtemps issues de pâtures environnantes, voire chamblouses ; les légumes de Gauthier, les fruits de Lionel, enchantent nos papilles, comme le miel de Mireille, les yaourts de Marianne & Thierry, le lait et les pommes de terre d'André ; les fromages, les oeufs, les pralines ne viennent jamais de bien loin....

Alors merci à tous et "salivons" nos retrouvailles annoncées, à bientôt !

Elisabeth Magand



NA web

Chamblous depuis 2014, Nassim Abdallah, 31 ans, est le compagnon de Séverine Bourlier, assistante maternelle sur Chambles.

Il a d'abord travaillé dans le commerce de vêtements avant de se reconvertir dans la création de sites internet.

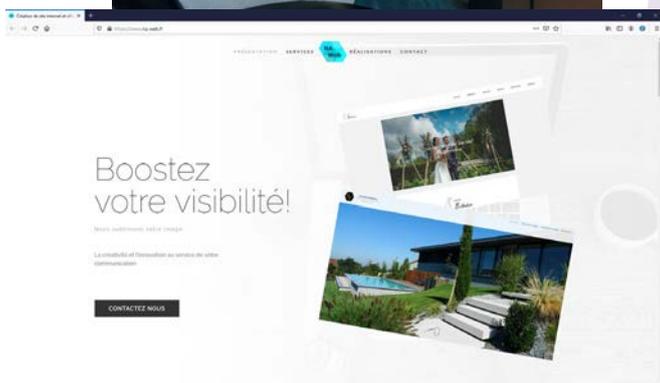
En 2018, après une formation diplômante de 8 mois, il crée sa micro-entreprise sur Chambles.

Son site : <https://www.na-web.fr/>

En quelques mois, il réalise de très jolis sites tels que <https://www.rodolpheboisson.com>, <https://www.atelier-belladone.fr>, ou encore <https://www.fiducia-courtier.fr>.

Vous pouvez le joindre au 06 22 56 96 18 ou par mail : contact@na-web.fr

N'hésitez pas à le solliciter.



LA CHAPELLE SAINTE-FOY DU CHÂTELET

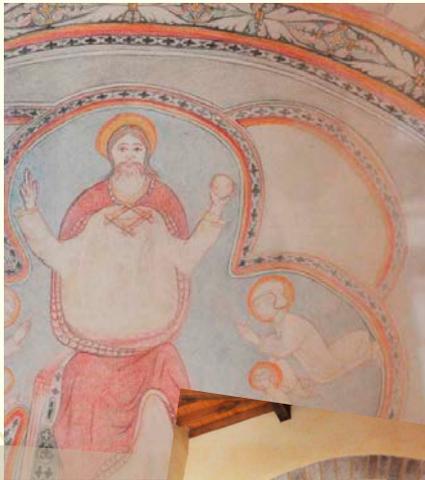
Tous les auteurs qui se sont penchés sur l'histoire de ce lieu sont d'abord tombés amoureux du site.

La chapelle, simple bâtisse aux formes harmonieuses, est blottie au milieu des arbres, près d'un méandre de la Loire. Seul un petit pont de pierres la relie au monde. C'est du moins ainsi qu'on la voit depuis le bourg de Chambles.

Quelle est son histoire ?

La chapelle est fondée au cours du XI^e comme de nombreux prieurés du Forez : Pommiers, Champdieu, Saint-Romain, sans doute par une riche famille de la région. Les recherches archéologiques conduites en 1995 conclurent, après une datation au carbone 14 d'un fragment du bois maintenant la porte d'entrée, que ces vestiges datent probablement de la deuxième moitié du XI^e.

Le premier texte (1097) qui fait mention de la chapelle a été écrit par Hugues 1^{er}, archevêque de Lyon, lorsqu'il en fait don, avec l'église de Saint-Victor, à l'abbaye de Conques.



Les moines, comme ceux de la célèbre abbaye, portent la coquille Saint-Jacques à leur ceinture de là à conclure que la chapelle se trouve sur le chemin de Compostelle, il n'y a qu'un pas. Peut-être venaient-ils tout simplement de Conques. Ce qui est certain est qu'ils étaient peu nombreux, trois ou quatre avec un prieur.

Les fouilles entreprises n'ont jamais trouvé trace des bâtiments du prieuré.

Dès le XIV^e, le Châtelet n'a sans doute plus de fonction religieuse et le prieur, un prieur commandataire, est un clerc ou un laïc chargé d'administrer des biens et des revenus.

Au XV^e, un certain nombre d'indices : nouveau tympan, placard liturgique, nouveaux enduits décorés, conduit les archéologues à faire l'hypothèse d'un réinvestissement, temporaire, de la chapelle par le clergé.

Après la Révolution la chapelle est transformée en lieu d'habitation et a de ce fait souffert de ces remaniements, réfection d'enduits, percement de nouvelles ouvertures et même aménagements en béton.

Depuis 1994, le site appartient au SMAGL. La chapelle a été restaurée avec soin.



Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE

- Sapeurs pompiers 18
- SAMU 15
- Police secours 17
- Européen d'urgence 112
- Enfance en danger, parents en difficultés 119
- Violences conjugales 3919
- Urgences personnes sourdes et malentendantes 114
- Pharmacie de garde 3237
- Centre Anti Poison 04 72 11 69 11

Recommandations

Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'appareils bruyants sont autorisés : Les jours de semaine de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Inscription école de musique
le jeudi 9 septembre
de 16h à 19h
à la Maison des Associations
(salle du bas)

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

- Tél : 04 77 52 38 90
- E-mail : mairie@chambles.fr
- **Horaires d'ouverture au public :**
Lundi : 14h à 19h
Mardi et Jeudi : 8h à 11h45
Samedi matin : permanence des élus
- **Pour contacter l'Ecole sur la Colline :**
- Tél : 04 77 52 45 98
- E-mail : ce.0420161x@ac-lyon.fr
- Directrice :
Madame **Dominique THOMAS**

SERVICES PUBLICS

- **Sous-Préfecture de la Loire**
Square Honoré d'Urfé
42600 MONTBRISON
04.77.96.37.37
- **Allo Services Publics**
Tél : 3939
Service renseignement administratif
de 8h30 à 18h15 en semaine
coût de 0,15 cts€/mn + prix
de l'appel depuis téléphone fixe
<https://www.service-public.fr>
- **Pôle Emploi**
Tél : 3949 (appel non surtaxé)
- **Déchetterie St Just St Rambert**
Tél : 04 77 36 91 48
Du lundi au vendredi : 9h -12h et 14h-18h
Samedi : 9h-18h
Fermeture exceptionnelle les jours fériés
- **Office du Tourisme**
www.loireforez.com
- **Centre des Finances Publiques**
1 Rue de la Farge
42170 ST JUST ST RAMBERT
Tél : 04 77 52 38 48
26 Bd Lachèze 42600 MONTBRISON
Tél : 04 77 96 84 35
- **Gendarmerie Nationale**
250 Route de Saint Marcellin
42170 ST JUST ST RAMBERT
Tél : 04 77 52 34 77
- **La Poste**
 - 2 Rue Gonin (Quartier St Rambert)
 - 10 Rue de la République (Quartier St Just)
 - 94 Bd Jean Jaurès (Centre de tri)Tél : 3631
- **Cabinet Infirmiers**
Changement d'adresse
131 Chemin du Suc de la Huc
42170 CHAMBLES
Tél : 06 95 26 96 65
- **Service Territorial Loire**
(DDT Loire) 2 Avenue Grüner
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 43 80 00